Groupama

COMMUNE DE TORCY
MAIRIE
AVENUE DE BOURGOGNE
71210 TORCY

N° Souscripteur : **43191707T**
N° de contrat : **43191707 0001**

# ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS
## AVENANT D'ORDRE

## OBJET DE L'AVENANT

Le contrat référencé ci-dessus conclu entre :

**COMMUNE DE TORCY**
MAIRIE
AVENUE DE BOURGOGNE
71210 TORCY

dénommée "Le Souscripteur", et

**GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE**
Caisse locale entreprise collectivité courtage
50 rue de Saint-Cyr
B.P. 9264
69251 Lyon cedex 09

dénommée "La Société",

pour une durée de marché de 60 mois à compter du 01/01/2023, est modifié des dispositions suivantes :

- **Evolution des franchises**

La franchise des garanties « incendie », « événements climatiques », « événements naturels hors catastrophes naturelles », « catastrophes naturelles », « émeutes », « vandalisme » et « mouvements populaires » pour lesquelles la franchise sera portée à **20 % des dommages avec un minimum de 50 000 € et un maximum 500 000 €**, par évènement.

- **Majoration de la cotisation d'assurance**

La cotisation 2024 TTC sera **majorée de 114 % au 01/01/2025** y compris indice contractuel, après mise à jour du parc immobilier.



**GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE**
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50, rue de Saint-Cyr - 69251 LYON Cedex 09 - **www.groupama.fr**
779 838 366 RCS Lyon – Emetteur des certificats mutualistes
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest 75 009 Paris

Groupama

- **Autres aménagements**

Les clauses suivantes sont ajoutées au contrat :

**Clause Indemnisation Choc de Véhicules Terrestres à Moteurs :**

Dans le cas d'un choc de Véhicule Terrestre à moteur avec tiers identifié, les dommages seront indemnisés en valeur réelle, soit au prix de remise en état du matériel à dire d'expert, vétusté déduite.

**Clause Vérification des installations électriques**

S'il est constaté, après un sinistre, que les anomalies relevées sur les rapports de contrôle des installations électriques réglementaire ne sont pas corrigées, et sont à l'origine du sinistre ou de son aggravation, l'indemnité sera réduite de 20 %, pour les sinistres consécutifs à un incendie, l'explosions, chute de la foudre et/ou dommages électriques.

**Il n'est pas dérogé aux autres clauses et conditions du contrat, le présent avenant en faisant partie intégrante.**

## LA DUREE DU CONTRAT ET INCIDENCE TARIFAIRE

Date d'effet de l'avenant : 01/01/2025
Date de fin de marché : 31/12/2027

Montant de l'avenant :

☐ Taux €/m² TTC : 2.2193 € au 01/01/2025, soit une cotisation annuelle TTC de 45 678.00 € pour une surface déclarée à ce jour de 20 582 m².

La cotisation annuelle TTC pourra varier en fonction de la surface du parc immobilier de la ville qui sera déclarée au 01/01/2025,

## SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR TITULAIRE DU MARCHE PUBLIC

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Torcy le, Le 16/12/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE DE TORCY 71210

M. PIGEAU Philippe, Maire



**GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE**
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50, rue de Saint-Cyr - 69251 LYON Cedex 09 - **www.groupama.fr**
779 838 366 RCS Lyon – Emetteur des certificats mutualistes
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest 75 009 Paris

Groupama

## SIGNATURE DE LA SOCIETE

Fait en double exemplaire
A Lyon, le **07/11/2024**

Pour la Caisse Régionale, par délégation :

BARBET SYLVIE
Souscripteur Marchés Publics
Groupama Rhône-Alpes Auvergne

SYLVIE BARBET

Signature numérique de SYLVIE BARBET
Date : 2024.11.07 08:13:20 +01'00'



**GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE**
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50, rue de Saint-Cyr - 69251 LYON Cedex 09 - **www.groupama.fr**
779 838 366 RCS Lyon – Emetteur des certificats mutualistes
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest 75 009 Paris